



5/5

S'attachant à rassurer l'ensemble de la communauté d'abord et ayant des obligations professionnelles le jeudi et vendredi suivant (M. Lamrani ne travaillant pas le mercredi), Mme BOT n'a pas pu s'entretenir avec lui et lui faire prendre connaissance du rapport établi suite à ces événements.

Après les congés de Noël, M. Lamrani est à nouveau en arrêt de travail pour 2 semaines (du 04 au 17/01), ce qui a provoqué la colère des parents d'élèves des classes qu'il a en charge.

Le 18 janvier 2016, monsieur Lamrani prolonge son arrêt de travail jusqu'au 22 janvier 2016 inclus.

-Événement lors d'une réunion de parents d'élèves.

De retour le 25 janvier 2016, Monsieur Lamrani apprend (à travers un document distribué par la FCPE) que les parents d'élèves, à l'initiative de la FCPE, se réunissent au collège le soir même, à 20h.

Monsieur Lamrani, sans prévenir de sa présence dans les locaux malgré l'heure tardive, attend les parents d'élèves.

A l'arrivée du bureau FCPE à 19h30, un représentant des parents d'élèves signifie clairement à monsieur Lamrani le refus de le laisser assister ou participer à leur réunion.

A 20 h, un parent signale que monsieur Lamrani est monté dans les étages.

Accompagné de ce parent, la Direction retrouve monsieur Lamrani dans la salle 13 et lui demande de quitter l'établissement, afin de fermer et mettre sous alarme l'établissement. Monsieur Lamrani sort de la salle sans prendre le temps de fermer la porte ni d'éteindre la lumière.

Monsieur Lamrani descend et se rend dans le parking privatif, jouxtant le logement de fonction de la chef d'établissement.

Malgré les demandes nombreuses et répétées de monsieur Saoudi, madame Bot et des deux parents d'élèves, représentants FCPE, monsieur Lamrani refuse de quitter l'établissement en allant même jusqu'à répondre au parent qui lui demande de sortir pour discuter en dehors du collège : « Vous pensez, vous, me faire sortir de MON établissement ? Ici on n'est pas en Turquie ou en Ouzbékistan ! Vous vous êtes réunis dans l'illégalité ».

Monsieur Saoudi reprend alors monsieur Lamrani en lui demandant de se montrer respectueux en direction d'un parent d'élève.

Madame Bot lui signifie qu'à cette heure avancée, en dehors des heures régulières d'ouverture de l'établissement, il se trouve sur un espace privé et que par là même, elle est en droit d'appeler la police.

Au vu de l'attitude fortement insistante de monsieur Lamrani qui s'est muré dans le silence, madame Bot, monsieur Saoudi et deux parents d'élèves sont restés sur le parking jusqu'à la fin de la réunion FCPE, vers les 22 heures.

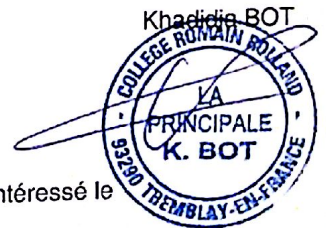
Lorsque les parents eurent quitté le collège, monsieur Lamrani les a rejoints devant la grille.

Un débat entre lui et certains parents d'élèves est alors entamé jusqu'à 23 heures, lorsque la Direction a enfin pu fermer le collège après le départ de certains parents en retrait qui échangeaient sur le parking.

Pris connaissance le 11/02
Je conteste ce rapport
Don rapport suite

Pris connaissance par l'intéressé le

Signature



[Handwritten signature]